



Huissier qui ne rend pas compte de l'avancement du dossier

Par **TDAUM**, le **21/03/2015** à **11:06**

Bonjour Mes locataires ne me payent plus de loyer depuis six mois. Après plusieurs tentatives de contacts et conciliation, j'ai décidé en Décembre de contacter un huissier qui m'a dit avoir envoyé un commandement de payer. En me rendant sur le lieu de la location je me suis aperçu que les locataires avaient visiblement déserté en emportant les clés. Il y a deux semaines j'ai recontacté l'huissier pour lui demander de constater ces faits. Le problème est que cet huissier ne rend compte de rien : aucun courrier ne m'est adressé, aucune communication et il est très difficile d'avoir quelqu'un au bout du fil. J'ai donné 300 euros de provision et j'ai l'impression que rien n'avance. Que me conseillez vous pour une telle situation. Merci d'avance de vos réponses